

Brèves des bois N° 18

Bulletin semestriel des associations d'entrepreneurs forestiers
d'Auvergne-Rhône-Alpes
décembre 2024



La Région Auvergne-Rhône-Alpes à la
rencontre des ETF et transporteurs de
bois ronds



À la demande de Philippe Meunier, Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charge de la forêt, Fibois AuRA a organisé une rencontre avec les représentants des ETF et des transporteurs de la région en Haute-Loire, le 15 octobre dernier. 13 entreprises de travaux forestiers (représentants d'associations d'ETF en région) et de transport (représentant le Groupement des Transporteurs Forestiers du Sud-Est) ont ainsi pu échanger avec le Vice-Président sur les difficultés des métiers de l'amont, notamment sur le poids des investissements, la difficulté à faire prendre en charge l'ensemble des coûts, les périodes de travail qui se réduisent avec les conditions météo... Ces échanges se sont appuyés sur la présentation par Marinette Feuillade, déléguée générale de Fibois AuRA, des premiers résultats de l'observatoire technico économique ETF 2024 mettant en évidence les problématiques d'augmentation de charges qui ne sont que partiellement compensées par la progression des tarifs de prestation (voir notre dossier). Tous ces éléments ont permis de mettre l'accent sur la nécessaire organisation de la profession au niveau régional, l'importance de participer à cet observatoire, qui pourrait devenir obligatoire pour bénéficier des aides publiques. Nous remercions vivement Vincent Delorme qui a contribué à la réussite de cette rencontre en nous accueillant sur un de ses chantiers forestiers.



Voyage d'étude pour les ETF de la Loire

Que fait un groupe de bûcherons ligériens, quand il se déplace en Savoie ? Il visite un chantier forestier évidemment ! Mais un chantier peu commun dans nos massifs ligériens : un chantier de câble mât.

Le groupe a été reçu par Jean-Paul Coutin, gérant de Travaux du Val d'Arly, qui a leur a parlé de son métier, de ses conditions de travail et présenté son matériel. Et sur place, les ETF ont eu la chance de croiser le chemin d'Eric Baudin et Helen Micklewright de l'ONF, gestionnaires de la parcelle exploitée qui ont pris le temps de faire un point sur les raisons de la coupe, l'exploitation en zones de montagne, l'évolution des forêts locales, et le partage des usages dans ces zones touristiques et fréquentées (à titre d'exemple, la place de dépôt du chantier en cours croisait des remontées mécaniques).

Les ETF de la Loire ne sont évidemment pas repartis du Val d'Arly sans un morceau de fromage. Tous ont eu le plaisir de découvrir les secrets de fabrication du Beaufort à l'occasion de la visite de la Coopérative laitière de Moutiers.

Bref, une belle journée professionnelle entre ETF pour découvrir, s'informer, échanger, partager, et créer du lien.



Vos contacts Fibois

AIN : FIBOIS 01 Valérie Chevallon v.chevallon@fibois01.org - 06 80 03 42 13

ISERE : FIBOIS 38 Guénaëlle Scolan g.scolan@fibois38.org - 06 26 28 14 94

DRÔME-ARDECHE : FIBOIS 07-26 Chloé Peton cpeton@fibois.com - 06 80 34 50 61

LOIRE : FIBOIS 42 Elodie Thévenet e.thevenet@fibois42.org - 06 71 56 19 00

RHÔNE : FIBOIS 69 Andréa Macret a.macret@fibois69.org - 06 74 04 73 70

SAVOIE/HAUTE-SAVOIE : Pôle Excellence Bois Emeline Mauduit

e.mauduit@poleexcellencebois.fr - 06 46 11 74 15

ALLIER/CANTAL/HAUTE-LOIRE/PUY DE DÔME : Fibois AuRA Samuel Resche

s.resche@fibois-aura.org - 06 37 24 87 78

Quelques chiffres

- Service pro (service de collecte de documents de l'ETF et mise à disposition des clients) : **76 adhérents en 2024 (stable par rapport à 2023)**
- Contrat d'engagement à PEFC : l'ETF s'engage à respecter le référentiel de PEFC : **182 adhérents en 2024 soit + 40 % par rapport à 2023**



zoom sur

PARTICIPEZ À L'OBSERVATOIRE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DES ETF

L'accompagnement des ETF était une priorité du contrat régional de filière 2020-23, il le reste pour le contrat régional 2024-27. Dans ce cadre, l'interprofession Fibois AuRA a expérimenté la mise en place d'un observatoire technico-économique des entreprises de travaux forestiers, afin de disposer d'indicateurs pour rendre compte de la situation économique de ce maillon de la filière, suivre ces indicateurs dans le temps et proposer à chaque entrepreneur de comparer ses résultats à la moyenne et de déceler les marges de progression.

Après une première année-test en 2020 confiée à Cerfrance, centre d'économie rurale bien connu des agriculteurs, un premier observatoire a été publié en 2022, portant sur les données économiques 2021. Il est apparu qu'il est nécessaire de comparer les charges et produits au mètre cube et non aux heures travaillées. Pour ce faire, il faut donc collecter en plus des résultats comptables les factures.

L'observatoire 2024, portant sur les résultats 2023, s'appuie donc sur un échantillon d'entreprises ayant communiqué leur comptabilité et leurs factures, à savoir une partie des clients de Cerfrance. L'échantillon est trop faible pour généraliser les résultats qui vous sont présentés ci-dessous, néanmoins, c'est le seul observatoire de ce type en France, il doit être consolidé, **nous vous invitons vivement à y participer dans les années à venir.**

Conception de l'observatoire

Au fil des 3 observatoires 2020, 2022 et 2024, la méthode s'est ajustée pour répondre à la demande des professionnels et aux contraintes techniques diverses. Plusieurs points importants :

La définition des profils

Afin de comparer des activités comparables, il était important de définir des profils d'entreprises type de la profession comme ceci :

- Abatteur manuel (pas d'activité de débardage)
- Abatteur manuel-débardeur (activité d'abattage manuel et de débardage OU débardage pur)
- Abatteur mécanisé-débardeur (activité d'abattage mécanisé avec ou sans débardage)

Pour être intégrée à l'étude, l'entreprise doit réaliser au moins 50 % de son activité en prestation de service abattage et/ou débardage, avoir un chiffre d'affaires supérieur à 20 000 € et un exercice complet de 12 mois. Ces profils ont légèrement évolué au fil du temps pour correspondre à la réalité de terrain.

Les résultats de l'exercice 2023

Voici le comparatif des 3 dernières années pour chacun des profils :

Année	Abatteurs manuels			Abatteurs-débardeurs			Abatteurs mécanisés		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Nb ETF	17	11	15	31	26	26	9	8	6
Chiffre d'affaires	71 739 €	75 921 €	80 435 €	96 951 €	130 760 €	156 032 €	321 019 €	363 597 €	376 954 €
Valeur ajoutée	38 142 €	38 373 €	38 597 €	53 734 €	60 700 €	73 624 €	119 263 €	133 207 €	156 304 €
Efficacité économique	53%	51%	48%	55%	46%	47%	37%	37%	41%

Efficacité économique = valeur ajoutée / produits

On note une hausse marquée du chiffre d'affaires et des résultats avec une hausse des produits qui augmentent davantage que les charges, sauf pour le groupe « Abatteurs manuels ». L'efficacité économique est globalement similaire entre les groupes (41 à 48 %).

On constate, sans surprise, une augmentation globale des charges pour tous les profils (carburants et lubrifiants, entretien du matériel et l'outillage, location-crédits-bails, amortissements, main d'œuvre, assurances, honoraires, autres charges).

La trésorerie et l'endettement

La trésorerie moyenne reste bonne pour tous les profils, elle représente 4,4 à 6,4 mois de charges. On note cependant une baisse forte pour les abatteurs manuels.

Dans un échantillon de seulement 24 entreprises, on observe que la majorité de l'activité est réalisée avec les Coopératives forestières, les scieries et les exploitants forestiers. Si l'ONF ou les collectivités territoriales sont peu représentés, cela vient du fait qu'une partie importante des bois en forêt publique est vendue sur pied, l'achat de la prestation revient donc à l'acheteur de bois, exploitant ou scieur.

Les prix de vente observés sur les factures permettent l'analyse suivante (tableaux ci-contre).

Prix abattage (€/m3)	2021	2023	Évolution (€/m3)	Évolution (%)
Abatteurs manuels	10.36 €	12.05 €	1.69 €	16%
Abatteurs-débardeurs	10.11 €	12.30 €	2.19 €	22%
Abatteurs mécanisés	8.73 €	10.30 €	1.57 €	18%

Prix débardage (€/m3)	2021	2023	Évolution (€/m3)	Évolution (%)
Abatteurs-débardeurs	8.91 €	10.10 €	1.19 €	13%
Abatteurs mécanisés	5.80 €	7.57 €	1.77 €	31%

Entreprises en difficulté

L'année 2024 a été compliquée pour les ETF, en cas de difficulté, contactez votre conseiller MSA pour évaluer la situation et connaître les solutions qui peuvent vous être proposées !
Vos référents Fibois sont également à votre disposition, n'attendez pas !

L'évolution moyenne globale des prix toutes activités confondues est établie à + 1,68€/m³ soit + 20 %. C'est une excellente nouvelle pour la profession qui n'avait a priori pas vu ses prix augmenter depuis de nombreuses années mais cela ne doit pas masquer l'augmentation des charges.

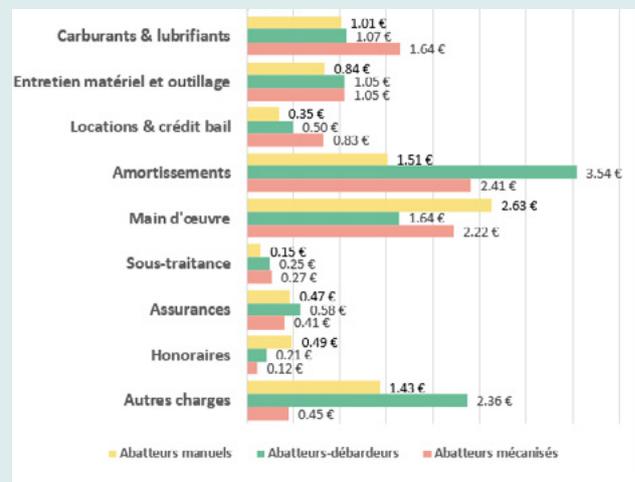
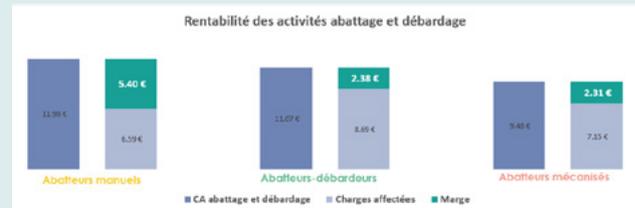
Pour 2023, voici les résultats de calcul de rentabilité (graphique ci contre) par profil en fonction de leur chiffre d'affaires. L'interprétation des moyennes établies est toujours un exercice délicat, surtout lorsque l'échantillon est faible.

Comparatif de charges au m³

On observe que le poids des charges par m³ de bois est assez similaire entre les différents profils sauf dans le cas de l'amortissement où les charges sont logiquement plus élevées pour les mécanisés que pour les abatteurs manuels, et qu'elles sont très élevées pour les abatteurs manuels-débardeurs.

En conclusion

L'observatoire permet de rendre compte que globalement les résultats économiques des ETF sont positifs pour les 3 profils. Les indicateurs technico-économiques sont positifs, néanmoins l'analyse de la dispersion montre que malgré cela, certains ETF ont une rentabilité faible voire négative. Le contexte inflationniste semble bien présent, mais la hausse des prix de vente a permis néanmoins aux ETF de maintenir leur marge. La saisie des factures permet d'appréhender le poids de chaque poste de charge dans une logique de décomposition du prix de vente et permet de détecter la sensibilité des ETF aux aléas économiques (exemple : une hausse de 10 % du carburant entraîne une augmentation de charges de 10 centime / m³). Pour les résultats 2023, les données des factures de quelques ETF nous enseignent une estimation de la hausse des prix de vente de +1,68 € /m³ (+20 %) mais la faiblesse de cette échantillon ne permet pas à cet indicateur d'être statistiquement robuste.



Comment bénéficier de cet observatoire ?

Il s'agit de fournir ses comptes et une copie de ses factures en toute confidentialité à Cerfrance, en retour vous bénéficiez de l'analyse globale des résultats des ETF par catégorie, et d'une fiche individuelle comparative, qui permettra à votre cabinet comptable de vous accompagner sur les indicateurs à améliorer.
Contact : Samuel Resche s.resche@fibois-aura.org



Vis ma vie de bûcheron, 10 ans d'action de terrain

Depuis 10 ans, "Vis ma vie de bûcheron" a sensibilisé plus de 5 000 personnes à la gestion forestière. Cette année anniversaire, les 52 visites auralpines ont accueilli plus de 850 personnes et ont fait l'objet de 110 articles de presse. Grâce au soutien du fond de dotation Plantons pour l'Avenir, nous avons pu fêter dignement cette année symbolique avec la création d'une vidéo promotionnelle, que vous pouvez visionner sur le site vismaviedebucheron.org, et sa diffusion auprès de 72600 spectateurs dans les cinémas et 28600 sur les réseaux sociaux dédiés.

Rejoignez-nous pour l'édition 2025 de "Vis ma vie de bûcheron" et ouvrez les "portes" de vos chantiers forestiers au grand public. Cette initiative est une occasion unique de partager votre savoir-faire, de sensibiliser à la gestion durable des forêts et de valoriser votre

métier. En participant, vous contribuerez à renforcer les liens entre les professionnels de la forêt et la société civile, tout en mettant en lumière l'importance de votre travail pour l'avenir de nos forêts. N'hésitez pas à nous contacter !

Vous souhaitez également participer ou proposer à vos contacts de participer à la communication sur les questions forestières ? il est possible de devenir mécène avec le fonds de dotation Plantons pour l'avenir en faisant [un don ici](#) !





Retour d'expériences sur des chantiers de plantation

Organisée en partenariat avec l'ONF, la Chambre régionale d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, le CNPF, l'UFP 74 et la MFR-CFA L'Arclosan, la rencontre entre les ETF et apprentis sylviculteurs-bucheron à la MFR Arclosan fût riche en échanges sur la plantation et la régénération naturelle.

Des interventions de Julien Masse-Navette (technicien ONF, Annecy) et de François Charvin (propriétaire forestier privé) ont permis des échanges précieux sur cette thématique.

Au programme des discussions :

- Choix des essences : adapter la plantation aux conditions locales pour mieux résister au changement climatique
- Gestion de la pression du gibier : des méthodes de protection existantes, sans solution miracle à ce jour
- Suivi rigoureux des jeunes plantations pour une reprise efficace
- Coûts et techniques de plantation et de travaux préparatoires : plants en racines nues ou godets, mise en andains ou broyage
- Approvisionnement : commandes groupées et spécialités des pépinières forestières

Le PEB & l'ASDEFS remercient l'ensemble des participants dont les adhérents de l'ASDEFS, des apprentis de la MFR de l'Arclosan, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie.



Une assemblée générale de l'ADIF dédiée aux risques feux de forêt



L'Assemblée générale de l'Association Drôme Isère Forêt regroupant les entrepreneurs de travaux forestiers, exploitants forestiers unipersonnels, prestataires de broyage et transporteurs de bois ronds, était consacré en septembre au risque feu de forêts. Le SDIS Isère est venu présenter le nouvel arrêté cadre en vigueur dans le département depuis le 10 juillet dernier, FIBOIS 07-26 a apporté également son éclairage pour la Drôme et une formation sur l'usage des extincteurs sur feux d'engins forestiers a été donné aux adhérents par un intervenant spécialisé.

Enfin, un temps d'échange a également été organisé avec le CNPF sur la sylviculture et les enjeux du changement climatique.



Festival les Forestivités

L'ensemble des organismes forêt-bois et des collectivités et territoires isérois ont uni leur force pour organiser la deuxième édition du Festival les Forestivités. À travers une journée d'ouverture au cœur de la métropole grenobloise puis deux semaines de festival du 20 octobre au 3 novembre et une cinquantaine d'animations dans toute l'Isère, le grand public a pu s'immerger dans l'univers de la forêt et du bois. A l'heure du bilan, les deux co-porteurs, FIBOIS Isère et l'association des communes forestières, totalisent 6 000 participants.

Le travail des entreprises forestières a été bien mis en avant sur plusieurs dates et lieux à travers des démonstrations et des visites en forêt mais aussi de plateformes. Pour l'occasion, un film en réalité virtuelle sur la récolte de bois en forêt a également été dévoilé lors de la journée d'ouverture sur le stand du Département de l'Isère, financeur de cette vidéo.

FIBOIS Isère tient à remercier chaleureusement les entreprises qui ont accepté de participer à ce festival !



Soirée intergénérationnelle sur le métier de sylviculteur

En novembre, les entreprises forestières du Rhône retrouvaient les jeunes apprenants en 1^{ère} Bac Pro Forêt de la MFR de Lamure-sur-Azergues, pour une soirée d'échange sur le métier de sylviculteur. Ce temps de partage a permis aux plus jeunes de mieux comprendre les défis à relever et les exigences du métier, tout en découvrant la passion et la reconnaissance qu'il suscite. Cela a également été l'occasion pour les pros d'être à l'écoute de la nouvelle génération et de partager leurs points de vue et leurs questionnements quant à l'avenir du métier. Des échanges sans filtre pour aborder des sujets tels que les conditions de travail, le calcul des prix, l'entrepreneuriat, les nouvelles pratiques en lien avec le changement climatique, etc.



avec le soutien de



Siège social
Agrapole
23 rue Jean Baldassini 69364 Lyon cedex 07
04 78 37 09 66

Site Clermont Ferrand
Maison de la Forêt et du Bois
10 allée des Eaux et Forêts 63370 Lempdes
04 73 16 59 79

Publication éditée par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et les interprofessions territoriales : Fibois 01, Fibois 07-26, Fibois 38, Fibois 42, Fibois 69, Pôle d'Excellence Bois

fibois-aura.org